

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE 4.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE

Arrêté le : _____ Approuvé le : _____

Echelle : 1/6 500
 Rédacteur : FME Vérificateur : FME Validation : ANL
 N° Affaire : UPSE 16061


 G2C Environnement
 293 chemin de Fondryne
 31200 TOULOUSE
 Tél : 05 61 73 70 50 / Fax : 05 61 73 70 59
 e-mail : toulouse@g2c-territoires.fr

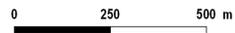
Zonage

Prescriptions et réservations

-  Emplacement réservé
-  Elément de paysage "bâti" à préserver pour motifs d'ordre culturel et historique
-  Bâtiment admis à changer de destination

Secteurs

-  UA : Centre-bourg historique de la commune
-  UB : Tissu mixte à vocation d'habitat
-  UB1 : Tissu mixte à vocation d'habitat soumis à OAP
-  UE : Secteur réservé aux équipements publics
-  UX : Secteur dédié aux activités économiques
-  UL : Secteur dédié à de l'hébergement touristique
-  AU : Zone à urbaniser à dominante d'habitat
-  2AUX : Zone à urbaniser dédiée aux activités économiques
-  2AUX : Zone à urbaniser différée dédiée aux activités économiques
-  A : Zone agricole
-  Ah : STECAL à destination d'habitat
-  At : STECAL à destination principale d'hébergements touristiques
-  Ax : STECAL à destination d'activités artisanales
-  N : Zone naturelle



Foncier mobilisable

Informations complémentaires

-  Cours d'eau
-  Périmètre de 100m autour des bâtiments d'élevages
-  Périmètre de 50m autour des bâtiments d'élevages
-  Périmètre de 50m autour des vergers exploités
-  Vergers exploités
-  Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
-  Parcelle bâtie (Autorisation d'urbanisme accordée)

Liste des emplacements réservés pour équipements et installations d'intérêt général			
N°	Destination	Superficies (m²)	Bénéficiaire
1	Extension d'équipement public	6712.90	Commune
2	Création d'un parking	881.51	Commune
3	Création d'équipement public	1469.49	Commune
4	Elargissement de voie	652.00	Commune
5	Elargissement de voie	387.21	Commune
6	Elargissement de voie	37.70	Commune

